



POURCIEUX

La voix aurélienne

BULLETIN MUNICIPAL N°49

Janvier 2011

SOMMAIRE

- Page 1**
Bonne année 2011
Page 2
Travaux du Conseil
Petites histoires
Page 3
Le mot du maire
Page 4
Hommage à
Gustave Aubert
Page 5
Commune
et communauté
Page 6
Vie locale
Page 7
Vie locale
Page 8
Agenda municipal
Etat civil

BONNE
ET JOYEUSE
ANNEE



Mairie de POURCIEUX
rue de l'Eglise
83470 POURCIEUX
tel : 04 94 78 02 05
fax : 04 94 59 73 73
mairie.pourcieux@wanadoo.fr
www.pourcieux.fr

Le parking et le pôle culturel seront inaugurés cette année

Petites histoires de Pourcieux

Histoire d'eau



En parlant de la Provence, Frédéric Mistral disait «eici l'aigo es d'or» (ici l'eau c'est de l'or). Si l'on voulait écrire toute les tribulations des consuls et autres citoyens pour trouver ou amener de l'eau pour le village, un bulletin entier n'y suffirait pas. En cette année 1847 l'émotion fut grande lorsque de Thorame, le châtelain de Pourcieux, vendit au village voisin de Pourrières qui manquait cruellement d'eau, la source abondante de Brunenc qui se trouvait sur ses terres dans la plaine au bord de l'Arc.

Lucien Boyer, le maire de l'époque, protesta vivement insistant sur le fait que cette source était inaliénable, que les lavandières ne pourraient plus y faire leurs lessives, que le bétail ne pourrait plus s'y abreuver... Plus inattendue fut la réaction des habitants de Pourrières qui étaient divisés sur le projet de captage et d'adduction de la source : les «rouges» (républicains) étaient contre et les «blancs» (cléricaux) étaient pour. Les querelles durèrent plusieurs années et finalement le 15 août 1861 deux pompes à la Grand Place, deux lavoirs et cinq fontaines furent inaugurés. Sur la fontaine à l'entrée du village on inscrivit peu après à la peinture «Passants qui passez, croyant tout savoir, des ânes de Pourrières c'est ici l'abreuvoir». La source de Brunenc a été utilisée jusqu'au milieu du XXème siècle pour alimenter Pourrières. Le Canal de Provence a heureusement depuis, apporté beaucoup de confort en matière hydraulique.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les montants des participations et tarifs pour l'année 2011 comme suit :

Service Eau et Assainissement :

• Participation financière réseau d'Assainissement	4.220,00 €
• Abonnement au réseau assainissement (pour 6 mois)	36,52 €
• Consommation, le m ³	0,22 €
• Abonnement au réseau d'eau (pour 6 mois)	37,60 €
• Consommation 0 à 50 m ³ , le m ³	0,60 €
• Consommation de 51 à 120 m ³ , le m ³	1,33 €
• A partir de 121 m ³ , le m ³	2,14 €
• Fourniture d'un compteur neuf	80,00 €

Cimetière :

• Concession individuelle de 2 m ² pour inhumation en pleine terre pour une durée de 15 ans renouvelable	260,00 €
• Concession de terrain pour caveau préfabriqué 4,20 m ² pour une durée de 30 ans renouvelable	1.050,00 €
• Concession de terrain pour caveau traditionnel 5 m ² pour une durée de 30 ans renouvelable	1.255,00 €
• Concession d'une case de columbarium pour une durée de 15 ans renouvelable	470,00 €

Prêt de matériel communal :

• Chaises	0,50 €
• Plateaux + tréteaux	1,25 €

Perception des droits de place :

• Marchands ambulants réguliers, le semestre	59,46 €
--	---------

Prêt de la Salle des Fêtes :

Période du 16 avril au 15 octobre

• Particuliers et associations domiciliés à Pourcieux, 1 journée	280,00 €
• Particuliers et associations non domiciliés à Pourcieux, 1 journée	650,00 €

Période du 16 octobre au 15 avril

• Particuliers et associations domiciliés à Pourcieux, 1 journée	325,00 €
• Particuliers et associations non domiciliés à Pourcieux, 1 journée	800,00 €
• Caution	700,00 €

Régie de Recettes

• Photocopie format A4 recto	0,25 €
• Photocopie format A4 recto/verso	0,50 €
• Photocopie format A3 recto	0,50 €
• Photocopie format A3 recto/verso	1,00 €
• Envoi d'une télécopie, la feuille	1,00 €
• Réception d'une télécopie, la feuille	1,00 €
• Extrait de Matrice Cadastre par page :	
- Pour l'administration	1,68 €
- Pour les particuliers	2,29 €
• Photocopie de document administratif, format A4 recto	0,18 €
• Photocopie de document administratif, format A3 recto	0,36 €
• Dossier PLU complet (règlement + plans couleurs)	145,00 €
• Dossier PLU complet (règlement + plans noir et blanc)	65,00 €

Bibliothèque :

• Famille	5,00 €
-----------	--------

Taxi :

• Droit de stationnement, par an et par emplacement	230,00 €
---	----------



La réforme des collectivités territoriales qui vient d'être votée, sans enthousiasme, au Sénat et à l'Assemblée Nationale, n'est pas du tout satisfaisante. On ne peut qu'être inquiets sur les répercussions qu'elle aura, notamment dans notre commune.

La suppression de la taxe professionnelle, le gel des dotations d'équipement, les transferts massifs des compétences de l'Etat sans les moyens financiers appropriés, obéreront de façon certaine la capacité des communes à répondre aux besoins des habitants, en matière de services publics et d'équipements, et rendront encore plus difficile la vie quotidienne des personnes les plus fragiles.

De plus, la diminution de nos moyens financiers aura obligatoirement des conséquences dramatiques sur la vie économique de la France en entraînant encore plus de chômage et de précarité, parce qu'aujourd'hui, les collectivités territoriales (communes, départements, régions) assurent 75 % des investissements dans le bâtiment et les travaux publics dans notre pays : crèches, écoles, maisons de retraites, gymnases, ... et financent la quasi-totalité de l'aide sociale, de la vie associative, sportive et culturelle.

Chaque citoyen a son mot à dire et nous devons refuser, tous ensemble, de voir sacrifier notre modèle social de démocratie. Je ne peux que vous alerter pour les années à venir.

Du 20 janvier au 26 février, aura lieu le recensement de la population qui permet de connaître, outre le nombre d'habitants de la commune, un certain nombre de données statistiques telles que les caractéristiques de la population (structures par sexe, âge, catégories socioprofessionnelles, etc.), la nature et la qualité du parc de logements, etc... et d'adapter les équipements et services aux besoins des habitants.

Participer au recensement est une obligation légale et un acte civique et je vous remercie par avance de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur muni d'une carte officielle qui vous rendra visite.

Avant de conclure l'éditorial de ce 48^{ème} numéro du bulletin municipal, je veux évoquer la mémoire de Gustave Aubert, ancien maire, décédé à l'âge de 92 ans.

Il aura mis, pendant plus de quarante ans, ses idées, ses convictions et sa passion au service de son village. Durant toutes ces années, il a eu à cœur de gérer sa commune avec la rigueur et la droiture nécessaires, en faisant beaucoup avec le peu de moyens dont il disposait.

Nous avons été nombreux, le 25 novembre à lui rendre un dernier hommage.

A l'aube de l'année nouvelle, je me joins au conseil municipal pour vous présenter tous nos vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de solidarité, en ayant une pensée toute particulière pour celles et ceux d'entre vous qui souffrent de la solitude et qui vivent des moments difficiles, dont la santé est fragile ou qui viennent de perdre un être cher.

Jean-Raymond NIOLA,

..... Hommage à Gustave Aubert

Les obsèques de Gustave Aubert ont eu lieu le jeudi 25 novembre 2010 . Le conseil municipal lui a rendu hommage devant le bâtiment de la mairie qu'il a contribué à réhabiliter. Nous reproduisons ici le discours prononcé à cette occasion par le premier magistrat, Jean Raymond Niola.

«Mesdames, Messieurs

Aujourd'hui, le conseil municipal de Pourcieux, le personnel communal et tous ceux qui ont été élus à ses côtés, s'associent à sa famille et aux nombreuses personnes venues témoigner de leur grande tristesse, pour rendre un dernier hommage à Gustave Aubert, cet homme qui aura mis pendant 42 ans ses idées, ses convictions et sa passion au service de son village.

Gustave Aubert est né à Pourcieux, le 27 avril 1918, dans la maison de ses parents située très près d'ici.

Dès son plus jeune âge, il s'éprend des idées humanistes et progressistes et très tôt, il adhère au Parti Communiste Français qui symbolise ces valeurs et lui restera fidèle jusqu'à la fin de sa vie.

Peu après la guerre, en 1947, il est élu au conseil municipal, au côté de Raoul Blanc, dont il sera le fidèle adjoint jusqu'en 1971. Il sera ensuite élu maire de 1971 à 1983 et assurera encore un mandat de conseiller municipal jusqu'en 1989.

Durant toutes ces années, il aura à cœur de gérer sa commune avec la rigueur et la droiture nécessaires, en faisant beaucoup avec le peu de moyens dont il disposait.

Dans les années 70, Pourcieux ne compte que 250 habitants et l'agriculture est en déclin. Devant l'amorce d'une urbanisation nouvelle de la commune, il a su intuitivement qu'il fallait préserver l'avenir de son terroir en protégeant les bonnes terres agricoles. En même temps il a participé, avec les autres vignerons, au renouveau du vignoble de Pourcieux.

On peut en apprécier encore aujourd'hui le résultat tant sur le plan de la qualité des vins que sur le plan de la préservation environnementale de notre village.

Cette vision des choses a pu être facilement poursuivie et développée par ses successeurs à la tête de la municipalité, Séraphin Carlué et Suzanne Florent.

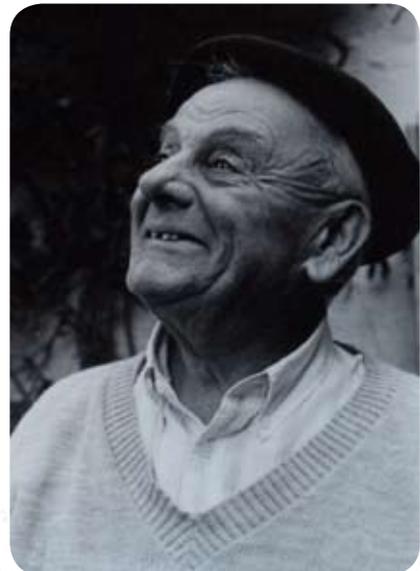
Ils sont aujourd'hui à mes côtés pour témoigner de la pertinence et de la justesse de la voie qu'il nous a tracée, qui nous a servi et nous servira encore de ligne directrice pour continuer à modeler le Pourcieux de demain.

Il a su également mobiliser toutes les énergies pour s'opposer à la fermeture de l'école en 1981, parce qu'il savait qu'un village sans école c'est un village sans avenir.

C'est aussi lui qui a prévu d'installer la mairie, devant laquelle nous sommes aujourd'hui, dans les murs de l'ancien presbytère en ruine.

Si nous devons saluer la mémoire de Gustave Aubert, nous devons aussi rendre hommage à son épouse, Léa, qui l'a accompagné et soutenu dans tous ses engagements et jusqu'au bout de sa vie. Qu'elle soit assurée, ainsi que toute sa famille, de notre sincère amitié et de tout notre soutien.

Pourcieux perd un Maire, mais surtout un homme qui aimait son village et qui a tant fait pour lui.



La visite du père Noël de l'école

Le 15 décembre, le Père Noël de la commune est venu distribuer des cadeaux aux enfants de l'école avec, il est vrai quelques jours d'avance. La salle des fêtes était pleine d'un joyeux brouhaha en ce mercredi après midi, et les flashes crépitaient à l'annonce des noms des petits récipiendaires par Mme BAEZA. Cette année 127 présents ont été distribués, principalement axés sur la pratique de la lecture avec bien sûr une iconographie abondante pour les plus jeunes. Le Père Noël quant à lui n'a pas pris une ride de plus depuis l'année dernière et une fois encore il est fidèle au poste.



Les Aînés Ruraux se tiennent bien à table



Pendant que le Père Noël officiait à la salle des fêtes, Marguerite Steck, la présidente du club local des Aînés ruraux avait concocté un sympathique repas pour ses ouailles. Toasts, foie gras, poisson en aumonière et sauce au citron, civet de lapin et ses tagliatelles, fromage et desserts, le tout arrosé de vins d'Alsace et du Baou sans oublier le champagne. CerepasdeNoël, gargantuesque comme à l'habitude, clôture l'année et les animations hebdomadaires habituelles des mercredis et jeudis après midi au Foyer, qui reprendront bien sûr, dès le mois de janvier. La galette de l'Épiphanie et la Chandeleur sont d'ores et déjà des jalons festifs et en début d'année 2011 quelques membres participeront à un grand voyage en Inde du Nord.

Courageux randonneurs

Une quinzaine de courageux randonneurs ont participé à la visite du village le 19 décembre bravant ainsi les giboulées de neige balayées par un vent glacial. Cette visite organisée par la Provence Verte dans le cadre des dimanches du Pays d'Art et d'Histoire était commentée d'une part par Sandrine Barbier, Guide de la Provence Verte et par Eric Rouault, tailleur de pierre local. Au cours de la promenade sur le site de la carrière de Rocle (carrière communale) les participants ont pu toucher du doigt la difficulté du travail de carrier dans les conditions hivernales. A la fin du XIX^{ème} siècle une centaine de marbriers travaillaient dans différents lieux d'exploitation sur la commune et certains firent souche dans le village.

Un petit guide sera prochainement édité, en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire de la Provence Verte, pour permettre aux visiteurs de connaître les points forts de l'histoire du village et de leur proposer un itinéraire vers la carrière.

Gageons qu'à la belle saison les adeptes du vélorail et les touristes pourront y trouver toutes les ressources nécessaires à une bonne visite et les indications pratiques pour accéder aux commerces locaux.



AGENDA

VOEUX DU MAIRE :
DIMANCHE 16 JANVIER
11H SALLE DES FÊTES.

LOTO DU COMITÉ DES FÊTES
SAMEDI 22 JANVIER
17H 30 SALLE DES FÊTES

REPAS DES AÎNÉS
DIMANCHE 30 JANVIER
11H30 SALLE DES FÊTES

MISE À JOUR DU PLAN CADASTRAL

Les deux géomètres mandatés par le centre des impôts de Draguignan, en décembre pour faire une mise à jour du plan cadastral sur la commune, vont continuer leur mission en janvier et février.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Stop aux lingettes !



Nous rencontrons des problèmes dans le réseau d'assainissement et la station d'épuration dus aux lingettes nettoyantes jetées dans les toilettes. Si vous utilisez des lingettes en remplacement des moyens plus classiques de nettoyage, nous vous prions de bien vouloir les jeter dans les poubelles. Ces lingettes s'agglutinent dans le réseau des eaux usées, elles ne sont dégradables qu'à très long terme. Notre souci principal dans la commune est qu'elles endommagent les installations et finissent par mettre les pompes hors d'usage. Ce phénomène engendre bien évidemment un coût qui finit par se répercuter sur la facture de l'utilisateur. En 2010, les interventions de dépannage sur le poste de relevage des Tourres ont coûté 8 188 € et 2 pompes ont dû être changées pour la somme de 9 164 €.

Chacun de nous compte

En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population.

L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

1. Un agent recenseur viendra chez vous et déposera les questionnaires de recensement.
2. Vous êtes invités à les lire et à les remplir.
3. L'agent recenseur reviendra les récupérer. Il vous aidera à les remplir si vous le souhaitez.

Vous pourrez remettre vos questionnaires jusqu'au samedi 19 février 2011 en mairie.

Merci là encore de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.



Elections cantonales

Les élections cantonales se dérouleront les 20 et 27 mars 2011. Comme d'habitude le bureau de vote sera situé à la salle polyvalente, quartier le Claou. Dans la perspective des élections en mars 2014 des conseillers territoriaux, le mandat des conseillers généraux élus en mars 2011 expirera en 2014.

Site Internet

Pour sa deuxième année de mise en ligne, le site internet de la commune a dépassé le cap des 10.000 visites, ce qui marque une progression de plus de 30 % par rapport à 2009.

Nous tenons à vous remercier pour votre fidélité.

Nous vous assurons que nous sommes décidés à continuer à le maintenir en permanence à jour.

Vos commentaires seront toujours les bienvenus.



Joies et peines (depuis la parution du dernier bulletin)

Ils ont vu le jour :

Luka, Jean, Robert MAUREL né le 1er/10/2010
Ange DINUCCI né le 19/10/2010
Lily, Irène, Simone BAZIN née le 2/11/2010
Ezio, André, Claude SAGNIERES né le 14/12/2010

Ils nous ont quittés :

Gilbert BOUTAN, le 19/11/2010
Gustave AUBERT, le 22/11/2010
Solange PETITEAU, le 15/12/2010
Marie BELMONTE, le 05/01/2010